

**Intervention de Geneviève P-Gaillard**  
**Rapporteur pour avis du budget du Commerce Extérieur**

Monsieur le Président,  
Mes chers collègues,

Nous devons nous prononcer sur les crédits du commerce extérieur pour 2004. Après avoir entendu, réunion budgétaire après réunion budgétaire, et aujourd'hui encore, les rapporteurs de la majorité déployer des trésors d'ingéniosité pour justifier leurs avis favorables à l'adoption des différents budgets, j'ai peur de vous décevoir aujourd'hui.

Je ne vais pas en effet, faire assaut de sophismes et invoquer le contexte budgétaire ou mieux encore, tel ou tel artifice comptable pour démontrer que là où il y a manifestement moins, il y a, en réalité, plus.

Je ne vais, pour ma part, que vous présenter le budget tel qu'il est.

D'un mot, je voudrais toutefois vous rappeler de quoi nous parlons. Nous examinons les crédits du commerce extérieur qui aident nos entreprises, et notamment les plus petites d'entre elles qui sont celles qui ont le plus besoin d'être aidées, à exporter.

L'export, c'est, aujourd'hui, en France, cinq millions d'emplois et nous avons tous, dans nos circonscriptions, des entreprises, dont les marchés extérieurs conditionnent la survie. En regard de ces cinq millions d'emplois, le budget du commerce extérieur, soit moins de 300 millions d'euros en moyens d'engagements, représente environ 0,1% des dépenses totales de l'Etat soit véritablement une goutte d'eau.

On aurait du espérer que la logique économique l'emporte sur la logique financière et que ces crédits, dont on connaît l'effet d'entraînement sur notre activité économique, soient préservés. Il n'en est rien. En moyens de paiement, le budget du commerce extérieur est en recul de 3,8% et, en moyens d'engagement -c'est-à-dire pour les moyens qui conditionnent l'autorisation de dépenses nouvelles- la situation est pire encore puisque le recul est de plus de 5,2%.

Ces coupes budgétaires se traduisent directement sur le terrain puisqu'il est prévu 60 suppressions d'emplois. En France, c'est 10% des effectifs des directions régionales du commerce extérieur qui sont supprimés. Quand on sait que c'est cette administration qui informe nos entreprises, (il s'agit naturellement de nos PME qui ont besoin de cette aide et pas les grand groupes qui vivent naturellement à l'international), des possibilités existant à l'export et qui les aident lorsqu'elles hésitent à se lancer, on imagine l'effet dévastateur que cela va avoir, à terme, sur notre activité.

Nous ne pouvons donc pas mes chers collègues accepter ce budget qui sacrifie délibérément le long terme. Je me dois d'ailleurs de rappeler que la commission des affaires économiques, territoire et environnement n'a pas suivi ma recommandation de rejet.

Ce budget s'inscrit en plus dans le contexte d'une mondialisation libérale qui nous mène dans l'impasse et au sujet de laquelle, à l'occasion de l'analyse budgétaire, il est important de revenir, en particulier du fait de l'échec signifiant de la conférence interministérielle de Cancun. A Cancun, le désaccord le plus net portait sur le lancement des négociations à propos des sujets dits « de Singapour » que sont l'investissement, la politique de concurrence, la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges. Ce désaccord illustre la radicalisation de l'opposition entre les grands pays émergents réunis au sein du groupe des 21 et les Etats-Unis. Ce blocage reflète le jeu d'intérêts nationaux divergents et illustre peut-être la voie sans issue dans laquelle s'est enfoncée la mondialisation libérale sous la pression américaine telle qu'elle s'est exercée puis accélérée depuis les années 80.

Alors même que les laudateurs des échanges internationaux de biens et de capitaux assurèrent que ceux-ci alimenteraient la prospérité de tous, en particulier des plus pauvres, la réalité s'est avérée tout autre.

Stagnation voire appauvrissement de la plupart des Etats du Sud, et en particulier des pays africains, effondrement sans précédent des pays jusqu'alors plutôt prospères comme l'Argentine, persistance d'une croissance faible et d'un chômage de masse dans les économies européennes, accroissement continu des inégalités dans les pays anglo-saxons et enfin fragilité des économies émergentes, ont mis en lumière les limites du modèle ultra-libéral.

Loin de valider les thèses des dévots de la mondialisation financière, le succès des rares économies, principalement asiatiques, confirme cette analyse puisque ces pays ont prudemment maîtrisé l'insertion internationale de leurs économies en ne s'ouvrant que très partiellement aux importations et aux flux de capitaux spéculatifs.

Ces faits et une mobilisation nouvelle de la société civile attestent donc de la nécessité d'une profonde réorientation des processus engagés. Le hasard qui a voulu que nous discutons du budget du commerce extérieur en plein Forum Social Européen nous en donne encore à travers la mobilisation et la teneur des exigences qui y sont portées, une éclatante illustration, que nous ne pouvons mésestimer.

Cette réorientation, soucieuse de l'intérêt des personnes et inscrite dans une perspective de développement durable de la mondialisation, implique trois étapes :

- l'arrêt des dérèglementations engagées
- la satisfaction rapide de certaines revendications légitimes des pays les plus pauvres
- la mise en chantier d'une refonte profonde des mécanismes internationaux de régulation économique.

D'abord donc, il convient de s'opposer fermement à la mise en œuvre de mesures tendant à accentuer davantage la mondialisation engagée. Ainsi de même que l'Accord Multilatéral sur l'Investissement avait été mis en échec grâce à l'action efficace du gouvernement de Lionel JOSPIN, l'enjeu principal, aujourd'hui, porte sur la négociation en cours relative à l'AGCS.

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cet enjeu puisque tous les services sont concernés, y compris, peut-être dans l'avenir, la santé, l'éducation et la culture, qu'on a

jusqu'ici mollement préservées après avoir lâché l'environnement acceptant ainsi entre autre la « pétrolisation » de l'eau...

Cette négociation qui se déroule aujourd'hui dans la plus parfaite opacité et sans l'ombre d'un débat démocratique, malgré la mobilisation responsable des citoyens et de certains élus, doit faire l'objet d'un débat de société, aussi bien à l'échelle de l'Europe, donc au parlement européen, qu'en France, donc au sein de son parlement. Cette situation défailante n'est pas acceptable, Monsieur le ministre et il faut désormais que le débat s'installe enfin et vite. Dans cette attente, il faut proposer un moratoire, c'est-à-dire l'arrêt des négociations.

En second lieu, il est urgent que les pays développés mettent leurs actes en conformité avec leurs discours en prenant en compte les demandes des pays pauvres. A cet égard, la mise en œuvre de l'Accord portant sur les droits de propriété intellectuelle est notablement insatisfaisante, en particulier concernant la question de l'accès aux médicaments des pays en voie de développement.

L'accord survenu en août 2003 est insuffisant et inapplicable puisqu'il est soumis aux desiderata des industries pharmaceutiques. Pourtant trois pandémies (sida, tuberculose, palu) provoquent 6 millions de morts par an soit 700 toutes les heures !!

Nous devons rapidement, avec l'Europe trouver des moyens pour rendre efficaces les fonds que notre pays consacre à ces problèmes et très largement dispersés à l'heure actuelle.

Le fait que Médecins Sans Frontière ait qualifié ce plan de plan d'inaction est à cet égard très parlant.

Un autre dossier déterminant pour les pays africains, concerne les exportations de matières premières, en particulier agricoles. De ce point de vue, c'est évidemment l'attitude des Etats-Unis qui est regrettable. La forte augmentation des subventions affectées aux productions qui concurrencent les pays les plus pauvres (il en va ainsi du coton) et l'utilisation dévoyée et dévastatrice de l'aide alimentaire pour les cultures vivrières des pays en voie de développement doivent être dénoncées avec force. Mais au-delà, l'attribution de ces subventions et le maintien d'obstacles à l'accès des marchés ne doit pas occulter la question de la stabilisation des cours erratiques de certaines matières premières, comme le café ou le cacao, dont certaines économies du Sud sont très dépendantes. Ainsi, il y a nécessité d'une refonte totale des organisations internationales intervenant en matière économique- celles-ci restent, en effet, trop régies par la voix du plus puissant. A titre d'exemple, le Fond Monétaire international, qui, comme Joseph STIGLITZ l'a démontré dans son essai : «la grande désillusion», privilégie outrageusement les intérêts du secteur financier essentiellement américain, en imposant aux pays qui sont débiteurs des programmes d'ajustement économiquement absurdes et socialement dévastateurs.

Il y a donc un enjeu institutionnel mais une réforme de cette nature n'a de sens que si elle est mise au service d'un projet alternatif qui place au centre des préoccupations le développement humain durable et non les intérêts financiers de quelques multinationales.

Il convient, à partir des besoins réels exprimés de rechercher des solutions les mieux adaptées pour garantir la satisfaction de quelques revendications essentielles comme l'accès à l'eau, la santé, l'éducation sans privilégier, comme c'est le cas aujourd'hui de façon dogmatique la logique de marché. Dans ce même esprit, il est évident que la préservation de l'environnement planétaire doit être placé au cœur des préoccupations.

Ainsi donc, il y a lieu d'engager rapidement de profondes réformes. Dès à présent, des évolutions concrètes sont possibles et de nombreux citoyens consommateurs choisissent de les encourager en soutenant par exemple le chemin du commerce équitable. Il serait souhaitable que les pouvoirs publics participent à sa promotion, en encourageant et ne renforçant de manière lisible toutes les initiatives qui relèvent de l'Economie Sociale et Solidaire, seule alternative au libéralisme dans une économie de marché par l'internalisation des coûts sociaux et environnementaux.

Sur l'ensemble de ces questions l'action du gouvernement m'apparaît notoirement insuffisante.

Si le chef de l'Etat a tenu, lors du sommet de Johannesburg, un discours plein de promesses, aucune initiative concrète n'a suivi, et la réalité des politiques conduites par votre gouvernement, tant en France que dans les enceintes internationales, tranche fortement avec ces prises de positions.

Ainsi, on voit mal comment un gouvernement qui laisse en jachère des pans entiers de la conservation de notre environnement, qui démantèle les services public, peut sérieusement proposer dans le cadre international, une alternative à un libéralisme dogmatique auquel il adhère manifestement sans état d'âme.

Dans le souci de maîtriser le cours des choses et dans l'espoir d'inverser une fâcheuse tendance je fais partie de ceux qui ont demandé la création d'une « délégation parlementaire d'évaluation de la mondialisation et de ses effets » Je souhaite que droit soit donné à cette initiative.

Pour toutes ces raisons, vous l'aurez compris, j'encourage tous ceux qui se reconnaîtront dans les arguments que j'ai développés, à ne pas voter ce budget.

Paris, le 13 novembre 2003

Geneviève P-Gaillard